



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat Général aux  
Affaires Départementales**

**BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT**

Chaumont, le **12 JUIL. 2023**

Dossier suivi par Nathalie NIKA  
Tél. : 03 25 30 22 20  
nathalie.nika@haute-marne.gouv.fr

La Préfète de la Haute-Marne

à

Monsieur le Maire de CONDES

**Objet :** Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

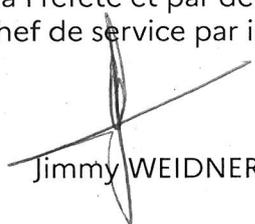
PJ : 2

Je vous adresse, sous ce pli, une copie de l'arrêté préfectoral n° 52-2023-07-00082 du 10 juillet 2023 portant autorisation environnementale pour exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent par la société PE des Lavières sur le territoire de votre commune.

Je vous remercie d'afficher cet arrêté pendant une durée d'un mois et de me retourner, à l'expiration de ce délai, le certificat d'affichage ci-joint dûment complété et signé.

Vous voudrez bien également communiquer ce document à votre conseil municipal.

Pour la Préfète et par délégation,  
le Chef de service par intérim,

  
Jimmy WEIDNER